

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE—LA PARTICIPATION DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL À LA GESTION D'UNE USINE DE PÂTE À PAPIER EN ALBERTA

M. John Burton (Regina-Est): Monsieur l'Orateur, le 14 décembre, j'ai posé la question suivante au ministre de l'Expansion économique régionale (M. Marchand):

Étant donné le fort investissement que doit faire le gouvernement fédéral dans l'usine de pâte à papier qu'on projette de construire en Alberta, le gouvernement a-t-il l'intention d'acheter des actions de cette entreprise, soit directement, soit par l'entremise d'un organisme de la Couronne, ou de protéger les intérêts du gouvernement fédéral en faisant nommer au conseil d'administration...

Cette question en suivait une posée par le député de Yorkton-Melville (M. Nystrom) qui se lit comme suit:

Comme il a annoncé récemment que Proctor and Gamble recevrait une subvention d'environ \$11,790,000 pour construire une usine de pâte à papier en Alberta, peut-il nous dire s'il s'agit là d'une société à capitaux étrangers? Si tel est le cas, a-t-on songé à accorder cette subvention à une société canadienne ou à une société de la Couronne?

Le ministre avait répondu:

Monsieur l'Orateur, nous avons sûrement considéré la possibilité d'accorder une subvention à une compagnie canadienne, mais, malheureusement, celle-ci n'était pas prête à lancer son exploitation à ce moment-ci.

Depuis quelque temps, certains députés de mon parti demandent instamment au gouvernement de réexaminer sa politique consistant à accorder des subventions, comme il le fait et de la manière dont il le fait, à des sociétés contrôlées par des étrangers. La plupart du temps, le gouvernement a répondu que toute politique de ce genre nuirait aux régions sous-développées du pays qu'il essaie d'aider grâce à son programme de subventions au développement régional. Je dis qu'on feint ainsi d'ignorer le conflit susceptible de surgir avec le ministère du Revenu national à l'égard de toute politique significative qui pourrait être mise de l'avant en vue d'exercer un contrôle sur les capitaux étrangers investis dans ce secteur de la vie économique canadienne.

• (10.10 p.m.)

Néanmoins, monsieur l'Orateur, même si quelque élément de cette décision puisse être valable, j'estime qu'une nouvelle occasion extraordinaire s'offre maintenant. Enfin, aujourd'hui, un bill tendant à la création de la Corporation de développement du Canada a été lu pour la première fois à la Chambre. Voilà, à mon avis, une nouvelle occasion de protéger l'intérêt public en prévoyant la participation de la Corporation de développement du Canada à toutes les entreprises importantes auxquelles le ministère de l'Expansion économique régionale apporte son aide. Il faudrait élaborer un plan selon lequel les subventions à des projets industriels versées par le ministère de l'Expansion économique régionale donneraient lieu à un échange d'actions dans la compagnie qui reçoit des deniers publics pour l'aider à s'établir.

La question de l'appartenance étrangère est fort préoccupante au Canada aujourd'hui. De fait, nous atteignons la limite extrême. D'après une étude récente, environ 94 p. 100 de l'expansion d'un groupe de sociétés contrôlées par des Américains au Canada étaient en 1968 financées avec des capitaux canadiens, de l'argent produit au Canada. Des déclarations faites depuis indiquent que ce

chiffre est maintenant dépassé. Il faut nous attaquer à ce problème sur-le-champ.

De plus, monsieur l'Orateur, j'estime que la façon dont certains projets sont mis en œuvre influe sur le caractère de l'économie canadienne. En vérité, nous ne tirons pas tous les avantages qu'il y aurait à tirer de certains projets subventionnés. Les Canadiens passent depuis longtemps pour des coupeurs de bois et des porteurs d'eau. Pour ce qui est de la production de pâte à papier d'emballage, c'est ce que l'usine projetée de Grande Prairie (Alberta) est censée produire, on pourrait dire qu'il s'agit de coupeurs de bois parés de dignité. En réalité, cette catégorie de pâte à papier n'est pas un produit prestigieux, bien qu'il occupe une place importante dans notre économie.

À cet égard, monsieur l'Orateur, il serait peut-être utile de porter à l'attention du public la façon dont Proctor and Gamble envisage l'avenir dans le *Moody's Investor Service* qu'on peut consulter à la bibliothèque du Parlement. Le numéro du 15 décembre 1970 décrit ainsi l'expansion de Proctor and Gamble:

La filiale canadienne de Proctor and Gamble projette de construire une usine de pâte à papier d'emballage blanchie près de Grande Prairie (Alberta), au coût de plus de 80 millions de dollars. Cette usine augmentera la production actuelle de pâte à papier et aidera à assurer un approvisionnement continu de pâte à papier d'emballage blanchie pour la production croissante de papier aux É.-U....

Dans son numéro d'août, *Moody* écrivait au sujet de Proctor and Gamble:

Expansion d'une filiale: Charmin Paper Products Co....

Il s'agit d'une filiale américaine de Proctor and Gamble....

...à l'intention de construire une fabrique de produits ménagers en papier à Modesto, en Californie....

J'ignore s'il y a une relation directe entre ces deux fabriques, mais je crois que ces deux faits survenant à des dates si rapprochées, compte tenu de l'expansion générale de Proctor and Gamble, montrent bien que nous ne profitons pas pleinement des projets que nous subventionnons au Canada. En outre, les journaux nous apprennent dernièrement que la Canadian Bechtel Ltd., filiale de la Bechtel Corporation de San Francisco, avait été choisie par Proctor and Gamble comme entrepreneur général de son usine de pâtes à papier à Grand Prairie. Une fois encore, une entreprise américaine obtient un contrat important.

Je suis certain que le secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale (M. O'Connell) serait heureux de connaître de récentes déclarations faites par M. Walter Gordon à Regina. M. Gordon a déclaré, entre autres choses:

Les gouvernements doivent se montrer prudents lorsqu'ils accordent d'énormes stimulants industriels et s'assurer d'abord qu'aucune compagnie canadienne ne pourrait se charger de l'entreprise.

M. Gordon a déclaré qu'il se sentait mal à l'aise à l'idée qu'une grande savonnerie américaine (Procter & Gamble) puisse recevoir de l'État une subvention de \$12 millions pour construire une usine de pâte à papier en Alberta.

M. l'Orateur suppléant: À l'ordre, je vous prie.

M. Martin P. O'Connell (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur